

FAUT-IL STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES ? PLAIDOYER POUR LA CRÉATION DE « CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE PRÊT »

Benoît de Tapol

Résumé Cet article propose un guide pour la rédaction des conditions spécifiques de prêt, document qui accompagne normalement les conditions générales de prêt. Sont rapidement passés en revue les autres documents qui sont échangés lors de la gestion d'une exposition temporaire, à partir d'un travail réalisé dans le cadre du Plan national de conservation préventive : les conditions techniques de conservation et sécurité, le formulaire de prêt et le constat d'état pour l'accompagnement.

Abstract This article proposes a guide for the writing of specific loan conditions, a document that normally accompanies general loan conditions. A prompt overview is undertaken of other documents exchanged during the management of a temporary exhibition, based on work conducted in the frame of the national Plan for preventive conservation : the technical conditions of conservation and security, the loan form, and the accompanying condition assessment.

Resumen Este artículo propone una guía para la redacción de las condiciones específicas de préstamo, documento que acompaña generalmente las condiciones generales de préstamo. Pasamos revista rápidamente otros documentos intercambiados en la gestión de una exposición temporaria, a partir del trabajo realizado en el marco del plan nacional de conservación preventiva : las condiciones técnicas de conservación y de seguridad, el formulario de préstamo y el informe de estado de conservación para el acompañamiento.

Mots-clés gestion, prêt, exposition temporaire, conservation préventive, conditions spécifiques de prêt, *facility report*

Introduction

Quelques pays ont depuis longtemps standardisé avec succès quelques documents technico-administratifs utilisés dans la gestion des expositions temporaires : les conditions générales de prêt et le *facility report*. En effet, les États-Unis et l'Angleterre voient leurs formulaires standardisés utilisés dans tous les pays du monde... Pour les autres, ces documents se sont imposés par l'usage et l'expérience, mais sont souvent les résultats de bricolages confus, de copiés-collés, de questions mal formulées ou inutiles au pronostic!

Ces deux documents viennent en renforcer trois autres, indispensables au suivi et à la gestion de la prévention lors de l'organisation d'un prêt. On a ainsi :

- a) conditions techniques de conservation et sécurité (= *facility report*);
- a) conditions générales de prêt (= protocole de prêt, convention de prêt, contrat de mise à disposition des œuvres);
- a) formulaire de prêt (utilisé pour les conditions de prêt pour un particulier);
- a) conditions spécifiques de prêt (= exigence du propriétaire/gardien de la chose);
- a) constat d'état pour l'accompagnement¹.

Il est important de signaler que le système légal d'un pays et les objectifs recherchés du point de vue de la dissuasion orientent sensiblement la rédaction de ces documents de gestion.

Le présent article propose un canevas pour isoler et améliorer « les conditions spécifiques de prêt » au sein « des conditions générales de prêt ». En introduction seront donc présentés les quatre autres documents technico-administratifs échangés lors d'un prêt, pour ne développer en profondeur que le cinquième : les « conditions spécifiques de prêt ». C'est le document qui fait référence aux exigences du propriétaire/ gardien de la chose, qui contient les conditions pour l'environnement, la manipulation, l'emballage et le transport, l'accrochage et la présentation.

Il était en effet impossible de traiter tous ces formulaires avec la même précision dans un seul article. Ils seront cependant illustrés rapidement pour expliquer l'intérêt à les standardiser et parce qu'ils permettent la contextualisation du document qui nous occupe.

La plupart de ces documents pourraient être standardisés dans un objectif de simplification, d'homogénéisation et de rigueur. Le but est surtout de faire gagner beaucoup de temps, tant aux organisateurs qu'aux prêteurs, en proposant un seul modèle de formulaire à toutes les institutions du pays et faciliter ainsi diagnostic et pronostic. Encore faut-il vouloir prendre du recul, se donner du temps pour y réfléchir et arriver à un consensus.

Il y eut des tentatives de normalisation européenne de ces documents, mais les projets CEN (Comité européen de normalisation), traduits en normes AFNOR, ont visiblement été abandonnés au fur et à mesure...

L'Espagne, avec son Plan national de conservation préventive (2018-2021) lancé par l'IPCE (Institut de conservation du patrimoine espagnol) a créé une plateforme d'échange entre les professionnels des institutions qui sont parties prenantes sur tout le territoire. Il a établi, fin 2020, à la fois une proposition de « *guideline* » pour les *Conditions générales de prêt* (b) et quatre documents standards nationaux pour les autres :

- a) *informe de instalaciones y recursos* (= *standard facility report*/ conditions techniques de conservation et de sécurité);
- a) *formulario de préstamo* (= *loan agreement*/ formulaire de prêt);
- a) *condiciones específicas de préstamo* (= *specific requirements*/ exigences du propriétaire = conditions spécifiques de prêt);
- a) *informe de conservación del bien en tránsito* (= *accompanying condition report*/ constat d'état pour l'accompagnement).

Les professionnels espagnols sont donc allés un peu plus loin que les anglais et les américains en créant des standards, quand cela était possible, autres que le *Spanish standard facility report*. C'est le document que le prêteur sollicite auprès de l'organisateur pour s'assurer

¹ Vocabulaire choisi dans la norme CEN, EN 15946 :2011 (Fr) *Principes d'emballage pour le transport*

que son œuvre sera exposée par une organisation responsable et compétente, et consciente du niveau de protection, de sûreté et sécurité qui lui correspond.

Les normes CEN existantes utiles dans les musées, mais sans doute encore mal connues, semblent donner le « la » sur le vocabulaire à employer et les procédures à mettre en place. Celles qui ont été publiées jusque-là dans le domaine qui nous occupe sont les suivantes : EN 16095 *Constat d'état des biens culturels mobiliers* (2012), EN 15945 *Principes d'emballage et transport* (2011) et EN 16648 *Méthodes de transport* (2015). La norme sur la *Gestion des collections* est en cours de rédaction (sortie prévue pour 2022).

Le temps ne serait-il pas venu en France de structurer ces quatre outils de gestion des prêts (a, b, c, e) et de proposer un guide pour celui qui ne peut pas être standardisé (d), afin d'en faciliter à la fois la lecture et l'interprétation entre organisateur et prêteur, au moins au niveau national?

Ne faut-il pas donner un seul nom à ces documents administratifs et de gestion? Leurs noms ne doivent-ils pas éviter les anglicismes et être le même pour toutes les institutions du même pays? Ces noms (raccourci oblige), ne doivent-ils pas être révélateurs de leur contenu afin d'être directement compréhensibles? Une révision de ces documents administratifs et techniques par les professionnels du secteur devrait être envisagée afin d'éviter les « salades maison »... et parfois le ridicule.

Les conditions spécifiques de prêt (d), tout en nécessitant une approche individualisée par objet, peuvent être communiquées dans un cadre standardisé. Cela permettrait d'optimiser la procédure et de réduire le temps de remplissage des documents.

Les quatre outils de gestion qui pourraient être standardisés au niveau national

Le *facility report* (a)

Le *facility report* a été créé pour éviter les longues conversations téléphoniques sur les conditions de conservation en exposition et garder par écrit l'attestation du compromis acquis. Il est appelé de multiples manières : conditions d'exposition pour les uns, questionnaire du service des musées de France relatif aux conditions d'exposition pour les autres, en fait *facility report*, en anglais, pour la plupart... C'est l'un des premiers documents échangés, rempli par l'organisateur et évalué par le prêteur afin de faire un pronostic au moment d'envisager le prêt et de communiquer des recommandations si nécessaire. Il n'est pas standardisé en France. Il n'existe donc pas encore de *French standard facility report*. On « joue perso », et il existe autant de formulaires de *facility report* que d'institutions organisatrices d'expositions temporaires. La dénomination de *facility report*, traduite (de l'anglais) par le groupe de travail de la norme CEN, est devenue en français : « conditions techniques de conservation et sécurité ». Cette dénomination est-elle couramment employée?

La version espagnole, produite par l'AENOR en 2016, est formulée comme *Informe de instalaciones y recursos*, ce qui en français donne « formulaire sur les installations et les moyens ». Ce dernier mot a de l'importance car il indique dans le titre qu'il n'évalue pas uniquement les infrastructures mais aussi les équipements et si le personnel est formé. Sur la forme, le titre français de « conditions techniques de conservation et sécurité », ne privilégie-t-il pas trop les informations sur les infrastructures, face aux ressources humaines?

Sur le fond, un bon *facility report* devrait recueillir des informations sur les infrastructures mais aussi et surtout sur les capacités du personnel et les équipements, surtout lorsque l'on sort des institutions publiques... Les professionnels du secteur assurent que ces derniers critères représentent le succès d'un déballage, montage et remballage réussi, ce qui conforte la confiance du propriétaire pour accéder au prêt sollicité. Ceci, d'autant plus que la politique de prêt et les « conditions générales de prêt » sont normalement connues et que le cadre de travail est identifié avant de lancer le *facility report*.

Par contre, la qualité des installations ne peut compenser un personnel insuffisant, peu formé ou mal équipé! Pour cette raison la traduction espagnole rajoute au mot « installation » le critère de « moyens », regroupant moyens humains et d'appareillage pour la manipulation et le mouvement des œuvres prêtées.

Ce sont d'ailleurs ces critères qui sont renforcés dans le *Standard spanish facilities report* au regard de son équivalent anglais le *UKRG standard facilities report* et son supplément (19 pages, 8 sections, 153 questions). Le *UK standard facility report* est la version simplifiée du *facility* américain, la dissuasion en moins, le pragmatisme en plus! Les deux ont été créés par leur association de *registrars*. Le questionnaire espagnol ne joue pas non plus la carte de la dissuasion – comme le *US standard facility report*, qui a 43 ans (adopté en 1988), avec ses 30 pages, 11 sections, 290 questions – et a sélectionné les réponses nécessaires et suffisantes; il est bien moins lourd à remplir. La proposition du groupe espagnol est limitée aux questions nécessaires et suffisantes regroupées en sept paragraphes seulement (**fig. 1**).

Figure. 1 Tableau comparatif des sections qui composent les *standard facility reports* américain, anglais et espagnol

<i>US general facility report</i>	<i>UK standard facility report</i>	<i>SP standard facility report</i>
Informations générales	Informations générales	Information institution/ contacts
Construction, configuration et maintenance	Edifice	Personnel et préparation
Environnement	Salles d'expositions	Accès et circulation
Protection contre le feu	Accès	Edifice et salles d'exposition
Sécurité	Manipulation	Environnement
Manipulation et emballage	Environnement	Sécurité
Assurance	Supplément Alarmes et sécurité	Documents annexés
Histoire des prêts	Information complémentaire	
Questionnaire suppl. lutte désastres naturels	-	-
Vérifications et responsabilités	-	-
290 questions	153 questions	52 questions

La révision des multiples versions du *facility report* utilisés par les musées français devrait permettre d'établir un *French standard facility report*, car il est nécessaire de simplifier ce type de formulaire et de sélectionner les questions qui ont un vrai impact sur la décision du prêt.

Regrouper les thématiques constituerait le premier pas vers la simplification, de manière à réunir les questions par type de risque suivant le parcours du bien avant son entrée, sa circulation dans le bâtiment et son lieu d'entreposage ou d'exposition. Cela faciliterait la lecture du document. Car c'est bien de cela dont il s'agit : se mettre à la place de celui qui doit lire les réponses au questionnaire et lui permettre de détecter les éventuels points faibles, établir un pronostic et prendre des décisions. La décision finale est généralement prise par la suite par téléphone, en se mettant d'accord, à partir de l'évaluation des risques, sur des mesures correctives à mettre en place afin de pouvoir confirmer l'octroi du prêt.

Le formulaire de prêt (b)

Le formulaire de prêt est le document qui joue le rôle de protocole ou d'accord de prêt quand le prêt provient d'un particulier ou d'une entité qui n'a pas rédigé ses « conditions générales de prêt ». C'est davantage un questionnaire de gestion et il n'intègre presque jamais de questions sur la prévention. C'est un document standardisé qui est extrêmement simplifié, de manière à recueillir l'essentiel de l'information sur l'œuvre et son propriétaire sans avoir à lui donner de maux de tête sur de possibles prescriptions de conservation préventive...

Cependant, s'il fallait renforcer les critères de prévention dans ce formulaire, il serait utile de poser quelques questions sur l'accessibilité aux œuvres, tant sur les possibilités de stationnement au bas de la rue que sur les inconvénients d'un emballage *in situ* et du postérieur délogement et circulation de l'œuvre emballée dans l'immeuble. Ce sont les seules réponses que le propriétaire privé pourrait donner sans risque et sans rien savoir des besoins de conservation pour ses propres œuvres. Le formulaire espagnol propose l'ajout d'un mini-contrat équivalent aux conditions de prêt ou *loan conditions*.

Les conditions générales de prêt (c)

De la même manière que le « formulaire de prêt » formalise l'accord de prêt entre un propriétaire privé et une institution, les « conditions générales de prêt », appelées aussi « protocole de prêt », sont envoyées par le prêteur à l'organisateur de manière à légaliser l'accord de prêt lorsque les parties prenantes sont des institutions. Lorsque les institutions le désirent, ces « conditions générales de prêt » peuvent être intégrées dans un cadre plus ample appelé « convention de prêt », aussi appelé, à tort, semble-t-il, « contrat de prêt ».

Il est clair que tous les cinq ou dix ans il est nécessaire d'actualiser ce type d'outils de gestion. Cependant, comme chaque institution le fait à sa manière, le résultat cumulé de la surenchère du contrôle et des clauses, comme le « copié-collé » mal traduit, aboutit à autant de modèles qu'il existe de musées. S'y accumulent répétitions, clauses obsolètes et même des incohérences entre les cinq documents échangés pour la gestion du prêt dont nous avons parlé...

Pour les « conditions générales de prêt », la standardisation n'est pas toujours possible, car le cadre de la gestion des prêts doit être modulable suivant la taille de l'institution, la qualification et le nombre du personnel et la politique de prêt. Dans ce cas, il nous est apparu utile de créer un guide avec une trame qui organise l'information, afin de faciliter rapidement l'extraction des données utiles à prendre en compte, pour établir les possibles surcoûts pour l'organisateur de l'exposition.

Nécessairement, ce formulaire se trouve amputé des conditions spécifiques de prêt, puisque la proposition est de créer un document indépendant annexé aux conditions générales. Il

est donc nécessaire de nettoyer le document et d'éliminer tous ce qui fait référence concrètement aux œuvres, objets du prêt. Le reste du document formalise le respect des clauses administratives et techniques qui conditionne le prêt.

Les grands titres qui regroupent l'ensemble des conditions sont : a) Objet et conditions préalables; b) Demande de prêt et exigences; c) Manipulation, emballage, transport et montage/installation; d) Conditions environnementales; e) Sécurité; f) Livraison et restitution; g) Assurance; h) Reproduction; i) Catalogue et publication.

Le constat d'état pour l'accompagnement (e)

Le « constat d'état pour l'accompagnement » est le dernier des documents technico-administratifs qui participe à la prévention de l'œuvre lors du transit. À titre de référence, il existe une norme CEN (EN 16095 :2012) qui justifie l'objectif général du constat d'état *stricto sensu*, et donne un cadre au *condition report*.

Lorsque le « constat d'état » est utilisé dans le contexte d'un prêt, il se décline un peu différemment de celui proposé dans la norme CEN-AFNOR. Il est spécifique et devient le *accompanying condition report*. Dans ce contexte, il poursuit un double objectif : non seulement garder une trace tangible de l'état de conservation du bien durant les différentes étapes du transit, mais aussi permettre de vérifier la conformité de l'installation/montage aux exigences du propriétaire (si communiquées par écrit).

Si les conditions de conservation sollicitées ou les prérequis du propriétaire sont pris en compte lors de l'accrochage, le convoyeur doit pouvoir l'indiquer dans « le constat d'état pour l'accompagnement » et en référer à son institution/propriétaire. Ces prérequis sont normalement des recommandations devant assurer une bonne manipulation du bien, des conditions de lumière, de climat et de qualité de l'air acceptables, le respect des instructions d'accrochage et un emballage aussi protecteur que possible.

Il ne s'agit donc pas seulement d'un constat d'état, mais aussi d'un contrôle des conditions de conservation, ce que le titre en français ne dit pas... Dans ce cas ne serait-il pas plus juste de l'appeler « constat d'état et de conservation pour l'accompagnement » ou, si on veut, le « constat d'état et de conservation pour le convoiement ». Les Espagnols ont directement adopté le nom de « examen de conservation de l'œuvre en transit », assimilant vérification de l'état de conservation et des conditions de conservation. Le seul mot de « constat d'état pour l'accompagnement » peut sembler réducteur, même si le constat reste l'objectif principal pour l'assurance... Oublier de noter la vérification du degré de prise en compte des prérequis stipulés par le propriétaire pour l'accrochage et les conditions de conservation serait enfreindre la gestion des risques sollicitée. Dans ce cas, le rôle du convoyeur est fondamental.

L'inspection des objets et des conditions de conservation se fait de plus en plus souvent de manière digitale, plus rapide et multilingue. De petits programmes privés ont même vu le jour pour un travail dématérialisé, plus facile à communiquer et à archiver. Mais est-on sûr de leur archivage à long terme? L'accès au dossier de suivi des œuvres est-il garanti? Toujours est-il qu'avec la pandémie, les musées américains ont lancé l'expérience de la révision des œuvres par écran interposé, et il est fort possible que cette formule séduise malgré toutes les limitations qui la caractérisent...

Un document à constituer et compléter : les conditions spécifiques de prêt (d)

Naturellement, les institutions connaissent bien la fragilité des œuvres qu'elles vont prêter et s'efforcent de communiquer des recommandations de prévention quand cela leur paraît nécessaire. Ces recommandations sont regroupées, pour certaines, sous le terme de « conditions d'exposition »; de « conditions particulières de prêt » ou de « conditions spécifiques de prêt », pour d'autres. Encore une fois, il s'agit ici de simplement s'accorder sur un seul terme à employer pour que tout le monde entende la même chose.

Ces recommandations ne sont pas spécialement normées pour le moment, et c'est bien dommage... Pourtant, on les voit apparaître de temps en temps infiltrées dans les conditions générales de prêt, ou envoyées séparément avant le montage, comme le cas des *specifics requirements* pour les Anglais. Elles apparaissent immédiatement lorsque l'objet nécessite une vitrine et elles s'étendent aux exigences de manipulation, d'emballage et de transport, d'environnement et de mode d'accrochage/ installation/montage, quand l'objet est complexe.

Afin de renforcer la prévention dans la gestion des prêts, la plateforme des professionnels espagnols a proposé de les nommer « *conditions spécifiques de prêt par œuvre* », de manière à ne pas les confondre avec les conditions générales de prêt, et propose de les rendre indépendantes de ce dernier document, pour éviter les amalgames lorsque plusieurs prêts sont sollicités à la même institution. Elle suggère de prendre en considération au moins les quatre recommandations suivantes de prévention pour chacune des œuvres objet du prêt :

- 1) manipulation;
- 2) emballage et transport;
- 3) conditions environnementales;
- 4) conditions d'accrochage/montage/installation.

Afin de faciliter le travail des équipes de restaurateurs d'une même institution, mais aussi par souci d'efficacité, de cohérence et homogénéité, tant du vocabulaire que de la syntaxe, comme de qualité de la traduction, la plateforme espagnole propose une série de « phrases toutes faites » traduites en quatre langues, dont nous ne communiquons ici que les versions française et anglaise.

Par type de recommandation, un « pense bête » est proposé, regroupé par concepts, afin de ne rien oublier des recommandations les plus communes. L'exhaustivité n'est pas du tout recherchée; par contre, une certaine priorisation des « phrases toutes faites » ou « phrases pré-formulées » est observée, dans le cas d'un musée d'art. Voici notre proposition :

Manipulation

Pour la sélection des phrases toutes faites sur la manipulation, nous avons pris en considération les recommandations sur l'utilisation des gants de l'Annexe C1 de la norme CEN EN 15946 : 2011 *Packing principles for transport*.

MANIPULATION	
Gants	
Utiliser des gants de nitrile ou de vinyle sans talc	Use powder free nitrile or vinyl gloves
Utiliser des gants de coton	Use cotton gloves
Manipuler sans gants et avec les mains propres	Handle with bare clean hands
Utiliser des gants antidérapants si nécessaire	Use non-slip gloves if needed
Comment manipuler	
Déplacer l'objet dans sa position naturelle	Handle in an upright position
Déplacer l'objet dans sa position la plus stable	Handle in its most stable position
Déplacer l'objet en position couchée, face vers le haut	Handle laid face-up
Manipuler l'objet sans le retourner	Never handle face down
Manipuler à deux mains, l'une d'elles tenant l'objet par en dessous	Handle with both hands, placing one hand underneath
Protéger les zones très pointues ou coupantes avec une mousse	Protect pointy or very sharp parts with foam
Verrouiller ou attacher les éléments articulés ou coulissants	Secure hinged or sliding elements
Soulever l'objet par son assise	Lift from under the sit rail
Ne pas soulever par les parties fragiles (décors ou éléments saillants, anses, becs, réparations...)	Do not hold by fragile parts (projecting decoration, handles, arms, repairs, etc.)
Suivre les instructions de manipulation ci-jointes	Handling instructions attached
Autres, spécifier...	Others, specify...
Ressources humaines et équipements	
1 seule personne requise pour la manipulation	1 handler needed
2 personnes requises pour la manipulation	2 handlers needed
3 personnes ou plus requises pour la manipulation	3 or more handlers needed
Déplacer l'objet sur un traînard	Move the object with an A-frame padded cart with rubber wheels
Déplacer l'objet sur une plateforme (base rembourrée) avec des roues en caoutchouc	Move the object with a padded cart with rubber wheels
Déplacer l'objet sur un plateau à hauts rebords ou un bac, avec calage de mousses	Handle with a container (padded box or tray)
Déplacer avec une palette et un transpalette	Move with pallet and pallet jack
Cadre de transport ou cadre MR pour l'emballage et le transport requis	Travel frame needed
Prêt du cadre MRT existant	travel frame provided
Cylindre de mouvement pour l'emballage et le transport requis	Roller/cylinder needed
Prêt du cylindre existant	Object cylinder provided

Plateforme avec patins en téflon (Simona?) requise	Sliding platform needed
Soulever avec sangles et palan, treuil électrique ou élévateur à fourche	Lift with straps and hoist or with forklift truck
Soulever avec sangles et grue d'atelier ou pont roulant.	Lift with straps and a room crane or with bridge crane
Soulever avec une plateforme élévatrice et/ou un échafaudage	Lift with straps (Genie®) and customised lifter and/or scaffolding
Autres, spécifier...	Others, specify...

Conditions d'emballage et de transport

Rarement stipulées, les « conditions d'emballage et de transport » sont souvent laissées à la charge du transporteur. Pourtant, nous savons depuis la publication *Art in transit* (Richard *et al.*, 1991), que ce n'est que dans le cas où l'institution est capable de communiquer la valeur de la fragilité (en g) de l'objet à transporter que l'emballeur pourra sélectionner le type de mousse, son épaisseur, sa densité et sa surface de contact avec l'objet.

Il semble que seuls les Canadiens utilisent les outils *ad hoc* tels la roue de sélection des mousses ou l'application informatique associée, pour ne rien laisser au hasard. Aussi, voici le pense bête des « phrases toutes faites » sur l'emballage et le transport.

CONDITIONS D'EMBALLAGE ET DE TRANSPORT	
Type d'emballage	
Caisse en bois individuelle	Single item wooden crate
Caisse en bois pour plusieurs objets	Multiple items wooden crate
Caisse en bois à glissières	Multiple items slotted wooden crate
Caisse individuelle propre de l'objet	Loan of its own crate
Emballage léger	Softpacking
Caisse avec cadre MRT avec flancs de carton triplex	Travel frame with triple-wall corrugated cardboard covers
Conteneur caisse pour avion	Flight case
Portfolio rigide	Museum folder
Mallette	Handcarry
Caisse ajourée	Slat crate
Palette	Pallet
Autres, spécifier.....	Others specify...
Spécificité de la caisse	
avec 1 côté amovible	with one removable lid
avec 2 côtés amovibles	with 2 removable lids
avec 3 côtés amovibles	with 3 removable lids
avec 4 côtés amovibles	with 4 removable lids

avec 5 côtés amovibles	with 5 removable lids
Incorporer des glissières supplémentaires sur un côté de la caisse (possibilité de changement de position)	Incorporate additional slides on one side (for sporadic change position of the crate)
Système de fermeture sécurisé requis (type cadenas)	Security padlock needed for the crate
Placer un indicateur de choc (extérieur de la caisse)	Shock watch indicator (out of the crate) needed
Placer un indicateur de renversement (extérieur de la caisse)	Tilt watch indicator (out of the crate) needed
Incorporer une sonde HR/température dans la caisse	Temperature/RH monitoring sensor inside the crate needed
Incorporer une sonde d'impact dans la caisse	Shock monitoring sensor inside the crate needed
Autres, spécifier.....	Others, specify ...

Position de l'objet dans la caisse, de la caisse dans le véhicule

Placer l'objet dans la caisse, dans sa position naturelle	Place the object in the case in its natural position
Placer l'objet dans la caisse selon son point de gravité le plus bas	Place the object in the crate in accordance with its the lowest gravity point
Placer l'objet de manière à ce que sa plus grande surface soit en contact avec la mousse (fond de caisse)	Place the object in order to have the largest contact surface with the foam at the bottom of the crate
Emballer les n parties de l'objet séparément, dans la même caisse.	Pack the object into X separate in the same crate
Emballer les n parties de l'objet séparément, dans n caisses séparées	Pack the object into X separate in different crates
Emballer l'objet avec son système de montage, séparés, dans la même caisse	Pack the object with its support/fixing system, separately within the same crate
Emballer le système de montage séparément de l'objet, hors de la caisse	Pack the support/fixing system separately out of the crate
Transporter l'objet avec une inclinaison de 45° durant le transport	Keep the object with an angle of at 45° during transport
Instructions de montage jointes	Packing instructions attached
Autres, spécifier...	Others, specify ...

Conditionnement et immobilisation dans la caisse

Emballer avec une housse scellée de polyéthylène	Wrapping with sealed polyethylene film
Utiliser une bande de coton pour isoler la couche picturale du film.	Cotton tape to avoid contact between paint layer and polyethylene film needed
Emballer avec une housse (de première protection) en matériau non abrasif (Tyvek, non tissé spécial d'emballage...)	Wrapping with no abrasive packing material (Tyvek®, tissue ...)
Ne pas utiliser de housse de première protection	No wrapping required

Protéger les mousses en contact avec l'objet avec du Tyvek	Internal foam protected with Tyvek
Immobiliser l'objet dans la caisse avec des entretoises	Immobilization of the object with braces (brace packing)
Immobiliser l'objet dans la caisse avec des mousses de calage	Immobilization of the object with padding
Immobiliser les objets dans des cavités dans la mousse	Internal cavity packing needed
Immobiliser les parties mobiles de l'objet dans la caisse	Secure the movable part of the good in the crate
Fabriquer un support avec des bandes ou poignées requis pour retirer l'objet de son emballage.	Tray with strips or handles needed to remove the object from its packaging
Emballer sur une palette dans la caisse	Bottom pallet in the crate needed
Emballer sur une planche de dispersion du poids dans la caisse	Load dispersion plate needed
Ruban adhésif spécial verre sur toute la surface du verre requis	Glass tape the entire surface
Pas d'utilisation de ruban adhésif spécial verre	Do not use glass tape
Incorporer dans la caisse du gel de silice pré-conditionné à% HR	Incorporate preconditioned silica gel at...% RH
Autres, spécifier.....	Others, specify ...

Conditions environnementales

Il est évident que proposer des consignes de températures strictes pour un prêt de 3 mois peut paraître absurde, car ce sont les consignes de confort du public qui sont suivies dans les espaces d'exposition (22 °C - 24 °C). L'élargissement de ces consignes vers le bas ou vers le haut dépend de la générosité des prêteurs d'une part et d'un très petit nombre de cas où le contrôle de la température de transition vitreuse de certains des matériaux constitutifs des objets prêtés est décisif pour leur bonne conservation.

Pour les valeurs d'éclairement recommandées durant l'exposition, il est acquis d'avoir établi les consignes en « lux x heures » par an, pour une année, suivant la fragilité du bien à la lumière, en sélectionnant le code ISO correspondant au test de la laine bleue.

Il serait alors logique de transmettre ces consignes en « lux x heure » pour 3 mois d'exposition. Cependant, les professionnels de la profession ne sont pas habitués à recevoir ces consignes en lux x heure, et préfèrent obtenir le calcul déjà établi par heure et pour 3 mois. De cette manière ils contrôlent rapidement la quantité de lux qui sera reçue par l'objet avec le luxmètre lors de l'accrochage, soit... Mais alors, que se passe-t-il si l'exposition se prolonge?

Pour les consignes d'humidité relative, bien que « 50 % - 60 % en exposition » soient présentés comme des valeurs de consensus pour les matériaux organiques, il est toujours préférable de réfléchir un peu et de proposer ce qui réellement correspond à l'évaluation des risques pour chacun des objets prêtés.

Sans cela, des surcoûts absurdes, dus à des recommandations de manuels trop stricts, peuvent en dériver. Aussi, la proposition espagnole consiste à établir une échelle des niveaux d'HR (résultant des CV climatiques des biens, climats plus secs ou plus humides!) à laquelle sont associées des autorisations de fluctuation de +5% ou de +10 % suivant l'épaisseur, l'anisotropie et les tensions internes des matériaux organiques constitutifs des objets.

La limitation des risques de colonisation des microorganismes est assurée par une limite supérieure d'HR à ne pas dépasser (<70%) et la limitation de la corrosion active des métaux, est assurée de même par une limite (<40%)... Nous sommes dans le domaine de la simplification des besoins des collections, mais elle reste acceptable...

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES	
T : 20-23 °C (hiver) o T : 22-24 °C (été) durant l'exposition	T : 20-23 °C (in winter) o T : 22-24 °C (in summer) during the exhibition period
Pas de température spécialement requise	Temperature control not required
Autres, spécifier...	Others, specify...
Max. 150-200 lux durant l'exposition	Max. 150-200 lux during the exhibition
Max. 70 lux durant l'exposition	Max. 70 lux during the exhibition
Max. 50 lux durant l'exposition	Max. 50 lux during the exhibition
o μ W/L durant l'exposition	o μ W/L during the exhibition
Pas de contrôle spécifique de l'éclairage durant l'exposition	No specific lighting control required during the exhibition
HR : 55 \pm 5 % durant l'exposition	RH : 55 \pm 5 % during the exhibition
HR : 55 \pm 10 % durant l'exposition	RH : 55 \pm 10 % during the exhibition
HR : 60 \pm 5 % durant l'exposition	RH : 60 \pm 5 % during the exhibition
HR : 50 \pm 5 % durant l'exposition	RH : 50 \pm 5 % during the exhibition
HR : 50 \pm 10 % durant l'exposition	RH : 50 \pm 10 % during the exhibition
HR : \leq 70 % durant l'exposition	RH : \leq 70 % during the exhibition
HR : \leq 40% HR durant l'exposition	RH : \leq 40% RH during the exhibition
Pas d'HR spécialement requise	RH control not required
Autres, spécifier...	Others, specify ...

Conditions d'accrochage, montage et installation

Les recommandations pour l'accrochage sont normalement simples; ce qui est ici utile est d'avoir spécifié le vocabulaire à employer et d'identifier la traduction la plus fréquemment utilisée dans ces cas en anglais/américain, pour se faire entendre. Ce choix et l'homogénéisation du vocabulaire donnent aux grandes institutions une cohérence vis-à-vis de l'extérieur et ils permettent d'éviter les explications inutilement alambiquées. Dans le cas où on ne trouve pas la « phrase toute faite » correspondante, il est toujours possible de décrire avec ses propres mots ce qui est attendu.

CONDITIONS D'ACCROCHAGE/MONTAGE/INSTALLATION	
Accrocher le bien avec son propre système de suspension	Hang the object with its own hanging system/hardware
Renforcer la suspension avec un profilé en L en acier inoxydable	Reinforce hanging with a stainless steel L profile
Un matériau neutre est requis pour être intercalé entre l'objet et le support d'exposition	Neutral interleaving material between object and support required
Fabrication d'un système d'accrochage/montage ad hoc requis (voir croquis à l'échelle, photographie...)	Tailor-made hanging support required needed (scale drawing/ photographs... attached)
Broche ou tige filetée avec rondelle et vis requise (spécifier les dimensions)	Use a threaded rod with washer required to fix the object to the base (specify metric)
Pointes de méthacrylate, nylon, ou inox requises, pour immobiliser l'objet à sa base	Clips (methacrylate, nylon, stainless steel) to secure the object at its base required
Prêté avec sa boîte climatique	Climate box provided
Boîte climatique requise	Climate box required
Prêté avec son socle	Lent with its base
Prêté avec son système de montage/ d'accrochage	Support/fixing system provided
Système d'immobilisation des éléments articulés requis.	Immobilization system for articulated elements required
Support de livre en matériau sans acide avec une ouverture de X degrés requis	Book cradle made of acid-free material with an opening of X degrees required
Exposition sur un plan incliné de X degrés avec butée	Display on an inclined plane and a stopper for the cover and the box
Encadrement nécessaire	Frame is needed
Passe partout et cadre requis	Passe-partout and frame required
Exposition en vitrine	Showcase needed
Vitrine d'exposition recommandée	Showcase advised
Support de livre en matériau sans acide avec une ouverture de X degrés requis	Book cradle made of acid-free material with an opening of X degrees is required
Maintenir l'objet ouvert avec des bandes de polyester/ polyéthylène	Clear polyester/polyethylene strips required to keep the object open
Prévoir une rotation de pages toutes les X semaines	Schedule page rotation every X weeks
Suivre les instructions jointes pour l'installation (dessin à l'échelle, photos...)	Installation instructions attached (scale drawing, photo...)
Autres, spécifier...	Others specify...
Renforcement de la sécurité	
Renforcer la base ou l'élément d'appui en raison du poids de l'objet	Reinforce the base or the wall due to the weight of the object
Renforcer la stabilité de la base (ajouter du poids, fixer au mur...)	Reinforce the stability of the base (add weight inside, fix to the wall...)
Exposer à une distance minimale de 80 cm du public	Minimum distance of 80cm from the public required

Fixation de sécurité à la paroi requise (plaque et écrou)	Security fixing to the wall is needed (nut plate)
Alarme intégrée requise	Built-in alarm needed
Renforcer la surveillance par une caméra de sécurité	Reinforce security with camera
Conserver dans un coffre-fort quand l'objet n'est pas exposé	Keep in a strongbox while not on display
Autres, spécifier...	Others specify...

Caractéristique de la vitrine

Vitrine sans rayonnements IR et UV sur l'objet requise	Showcase lighting without IR & UV radiation needed
Vitrine constituée de matériaux sans émission d'acides organiques libres ni aldéhydes requise	Showcase made with materials free of acids organics and aldehydes needed
Vitrine avec renfort d'étanchéité requise	Showcase with reinforced tightness needed
Vitrine avec régulation passive du climat requise	Showcase with passive climate control needed
Vitrine avec stabilité renforcée aux vibrations requise	Showcase with reinforced vibration stability needed
Vitrine avec verre de sécurité requise	Showcase with safety glass needed
Vitrine avec serrure et clé requise	Showcase with security lock and key needed
Vitrine avec alarme incorporée requise	Showcase with built-in alarm needed
Autres, spécifier...	Others specify...

Conclusion

À la lecture de ces propositions, qui n'ont pour objectif que de révéler des imprécisions dans les protocoles de gestion des prêts, il semble utile que les professionnels français (conservateurs-restaurateurs, personnels de régie, conservateurs de collections, spécialistes en conservation préventive, convoyeurs...) travaillent non seulement sur les dénominations des documents de gestion des prêts, mais aussi pour s'assurer de leur contenu, au regard de l'évolution de la prise en compte des risques lors des tribulations des collections. Il semble donc nécessaire d'entreprendre un travail d'homogénéisation, et l'actualisation des normes CEN reste toujours possible.

Références bibliographiques

Dubus M., Sarraihl S., de Wallens A. (2005), « Transport et climat. L'expérience de dix ans de collaboration avec le département des Peintures du musée du Louvre », *Techné : La science au service de l'histoire de l'art et des civilisations*, N° 21, p. 117-120.

Richard M., Mecklenburg M.F., Mervill R.M. (ed.) (1991), *Art in transit: handbook for packing and transporting paintings*, Washington DC, National Gallery of Art, 372 p.

Sauders D., Slattery M., Goddard P. (1999), « Packing case design and testing for the transportation of pastels », dans *ICOM Committee for conservation, 12th Triennial meeting preprints*, (Lyon, 29 August-3 September 1999), London, James & James, p. 100-105.

Illes V. (2004), *Guide de manipulation des collections*, Paris, Somogy Édition d'art, 127 p.

Fernandez C., Muñoz Campo P., de Tapol B. (2008), *La conservación preventiva en exposiciones temporales*, Madrid, GE-IIC & Fundación Duques de Soria, 318 p.

EN 15946 :2011, *Conservation des biens culturels - Principes d'emballage pour le transport*, 2011.

EN 16095 :2012, *Conservation des biens culturels - Constat de l'état du patrimoine culturel mobilier*, 2012.

EN 16648 :2015, *Conservation des biens culturels - Méthodes de transport*, 2015.

L'auteur

Benoît de Tapol Conservateur-restaurateur et chimiste, responsable de la conservation préventive au musée national d'Art de Catalogne à Barcelone.
Musée national, Parc de Montjuïc, 08038 Barcelona,
benoitdetapol@hotmail.com